******

***La blockchain - Définition, état des lieux et***

***perspectives –***

**Webinar du lundi 3 juin 2019**

Chers amis, Chers membres,

L'association de LES France a été heureuse de vous convier à son premier Webinar Blockchain et vous propose de :

**[► revoir cette présentation](https://lesfrance.webex.com/lesfrance/lsr.php?RCID=d264fedf893a1c03014e30ea69ac278e" \o "https://lesfrance.webex.com/lesfrance/lsr.php?RCID=d264fedf893a1c03014e30ea69ac278e)**

***La blockchain est un consensus économique public qui permet d’enregistrer des transactions de manière fiable sans tiers de confiance. Après une description de la technologie des blockchains, nous présenterons des cas d’usage et une analyse des potentiels de développement de la blockchain et des cryptomonnaies*.**

Les deux orateurs étaient :

** Albert Anstett**

Ingénieur diplômé de l’INSA, Albert ANSTETT a occupé des postes opérationnels en bureau d’études, direction de projet et ventes dans l’industrie et l’édition de logiciels pendant 23 ans, avant de prêter le serment d’avocat en 2016. Il intervient aujourd’hui en tant qu’avocat sur toutes les questions de droit présentant une composante technique, notamment dans le domaine du numérique et des nouvelles technologies. Sa double compétence technique et juridique lui permet d’aborder ces sujets avec pragmatisme et pertinence.

** Christophe Lemée**

Expert Blockchain & "Technology For Equity", Ecole Polytechnique GC2VR, Saclay,

Scientifique et pragmatique, Christophe LEMEE connaît parfaitement les entreprises pour avoir été le DSI de Grands Groupes, Associé de Start-ups à succès.

Depuis 2017, Président Co-Fondateur de Deep Block (Prix du Prestataire Juridique 2019 et Trophée d'Argent du Droit 2018)